

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 5 mars à 18 h 07, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil communautaire de DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Daniel FRÉRY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Christian RAYOT, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires** et Bernadette BOVE **membre suppléante**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Martine BENJAMAA, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Thomas BIETRY, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Imann, EL MOUSSAFER, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE et Françoise THOMAS.

Avaient donné pouvoir : Martine BENJAMAA à Jacques ALEXANDRE, Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Anissa BRIKH à Christian GAILLARD et Catherine CREPIN à Jean LOCATELLI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 23 février 2026	Le 25 février 2026	En exercice	50
		Présents	30
		Votants	34

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Roland DAMOTTE est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2026-02-06 Budget annexe Assainissement collectif – Débat d'Orientation Budgétaire (DOB 2026)

Rapporteur : Christian RAYOT

Pour rappel, depuis mi-2016 la compétence assainissement est gérée intégralement en régie.

Les éléments marquants de 2025

En 2025, plusieurs opérations de travaux et études (section d'investissement) ont été réceptionnées ou engagées. Pour rappel ces travaux ont été engagés suite à des arrêtés préfectoraux de mise en demeure ou des non-conformités réglementaires. Il s'agit :

✓ Travaux réceptionnés :

- travaux de mise en séparatif des réseaux de Faverois tranche 1 :

Les travaux ont débuté le 1^{er} octobre 2024 et ont consisté en la création d'un réseau d'eaux usées strictes sur 740 ml et 32 branchements sur la RD 26 et la RD 463. Le montant des travaux s'élève à 548 540 € HT. Les travaux ont été réceptionnés à la date du 19/06/2025. Ces travaux ont été mutualisés avec le service eau potable. Il est prévu d'engager la tranche définitive des travaux de mise aux normes des réseaux d'assainissement et de remplacer le poste de relèvement de la station d'épuration au cours de l'exercice 2025.

- Travaux de mise aux normes de la station de traitement des eaux usées de Faverois

Ces travaux ont consisté en la démolition de l'ancienne station, au remplacement du poste de relèvement des eaux usées et des installations électriques, au remplacement de la clôture et du portail d'accès. Le montant des travaux s'élève à environ 110 000 € HT

- Travaux de mise en séparatif de la rue Rusconi (RD19) et de la rue de la 1^{ère} Armée à Grandvillars :

Les travaux de mise en séparatif des réseaux ont débuté en novembre 2024 et ont fait l'objet d'une réception le 19/12/2025. Le montant des travaux est d'environ 350 000 € HT. Ils ont été réalisés conjointement avec le service eau potable, qui a procédé au renouvellement des anciennes conduites.

- Travaux de mise en séparatif des réseaux rue du 11^{ème} Dragon à Joncherey

Les travaux ont été réalisés conjointement avec la Ville de Joncherey. Ils ont été réceptionnés le 28/11/2025 pour un montant d'environ 170 000 € HT.

✓ Travaux engagés et à réceptionner :

- Travaux de mise en séparatif des réseaux sur l'ancien site Charpiot à Delle

Il s'est avéré nécessaire de mettre en séparatif les évacuations des maisons situées rue Charles De Gaulle et de mettre hors service l'ancien réseau unitaire par la création d'un réseau pluvial strict.

Le coût des travaux est d'environ 70 000 € HT. Les travaux ont débuté mi-décembre 2025, ils seront réceptionnés en février 2026.

✓ Etudes engagées :

Initialement inscrit au budget 2024, le service a été contraint de décaler la réalisation de son schéma directeur d'assainissement sur l'exercice 2025. Le marché a été notifié fin octobre 2025 pour un montant de 230 000 €. La durée d'études est d'environ 18 mois.

Les prévisions 2026 : études et travaux

- Etudes en section de fonctionnement

Le service se doit d'engager les études en lien avec la production documentaire exigée par les textes réglementaires (arrêté du 21 juillet 2015) : 2 études d'analyse des risques de défaillance, les mises à jour des manuels d'autosurveillance, le diagnostic RSDE et la recherche de PFAS.

- **Travaux en section d'investissement**

Le service engagera de nouvelles **opérations d'investissement** :

- Travaux tranche 2 de Faverois : il s'agit de remplacer le collecteur d'eaux usées longeant le ruisseau le Charmey, de mettre en séparatif la rue des Prés et la rue Basse pour un montant estimé à 700 000 € HT.
- Etude de rénovation et d'augmentation des capacités de traitement de la station d'épuration de Grandvillars
 A ce stade le service assainissement a confié plusieurs missions pour mener à bien cette étude, qui va se dérouler sur 2026-2027.
- Travaux de création d'un réseau de transfert des eaux usées sur les communes de Brebotte et de Grosne. Ces travaux, d'un montant d'environ 1 600 000 € HT devaient débuter en juillet 2025. Ils ont été décalés à mi-mars 2026. D'autres tranches de travaux seront à prévoir au cours des prochains exercices pour desservir Brebotte, Grosne et Froidefontaine.

Autres investissements prévus en 2026 : acquisition de 3 nouveaux véhicules de service, compte tenu de l'âge (14 à 15 ans), de l'état et du kilométrage des véhicules actuels.

Image du compte administratif 2025

	Résultats 2025 projection	Résultats 2024 reportés	résultats tous exercices confondus
Fonctionnement	134 689,11 €	232 257,89 €	366 947,00 €
Investissement	-130 664,34 €	2 140 868,31 €	2 010 203,97 €
Total année	4 024,77 €	2 373 126,20 €	2 377 150,97 €

Avec la projection du CA 2025 et les résultats des années précédentes reportés, les deux sections budgétaires sont excédentaires :

- section de fonctionnement : 366 947 € HT
- section d'investissement : 2 010 203,97 € HT

- **Section de fonctionnement**

Les premières projections laissent apparaître un résultat 2025 excédentaire en section de fonctionnement : 134 689,11 € HT. Les dépenses de fonctionnement seront inférieures aux dépenses inscrites au budget 2025 d'environ 130 000 € HT. Les recettes seront supérieures aux prévisions de 2025 (+ 90 000 € HT).

- **Section d'investissement (hors RAR)**

La projection du CA2025 laisse apparaître une section d'investissement déficitaire de 130 664,34€ HT. Avec les résultats reportés, la section d'investissement est à + 2 010 203,97€HT.

- **Section d'investissement : les RAR**

Les restes à réaliser 2025 représentent un solde négatif.

	RAR 2025	solde RAR 2025
Dépenses	2 097 131,42 €	-1 414 693,42 €
Recettes	682 438,00 €	

Etat et structure de la dette en 2025



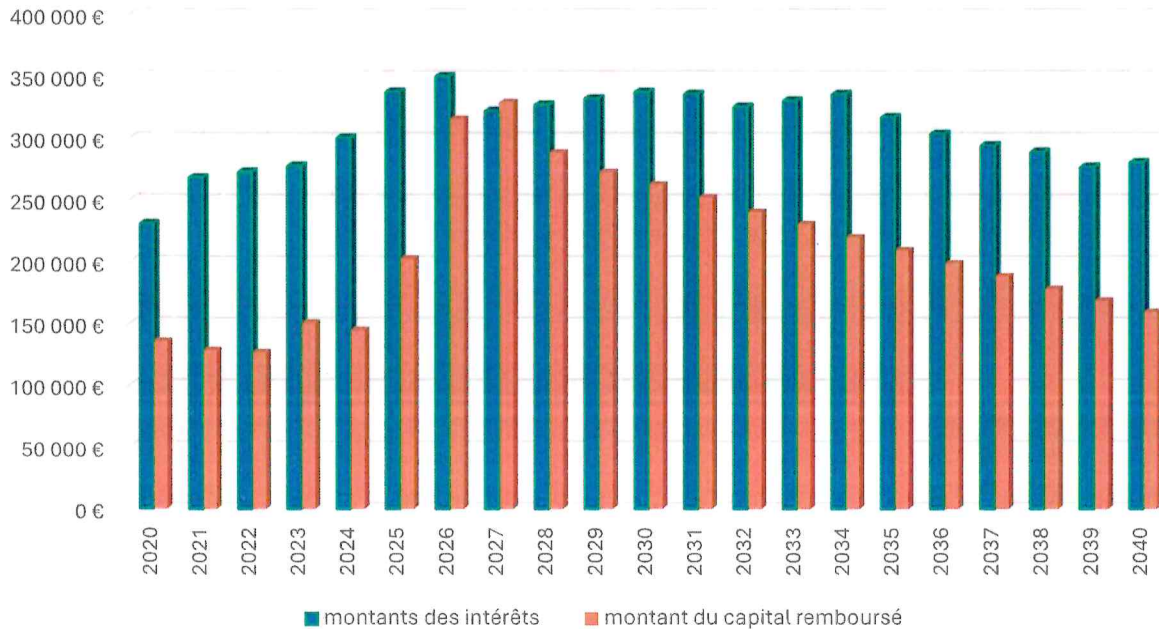
Pour mémoire, quatre emprunts ont été réalisés depuis 2018 :

- 2018 : 500 000 €
- 2019 : 2 500 000 €
- 2023 : 1 000 000 €
- 2024 : 1 800 000 €

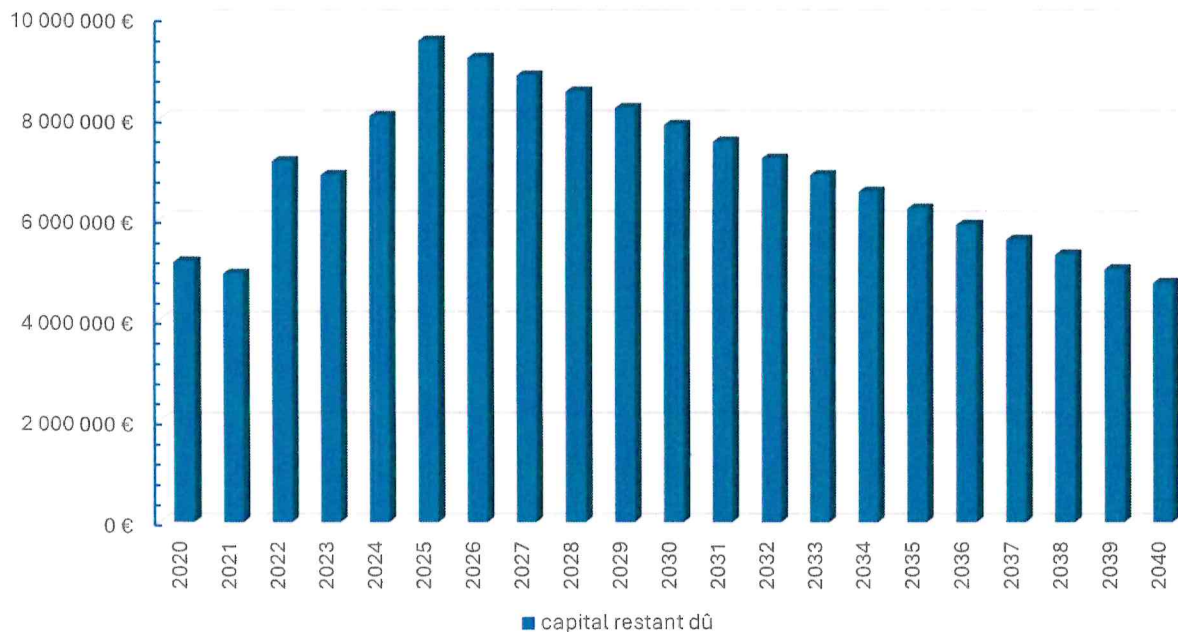
Le **capital restant à rembourser** au 31/12/2025 est de 9 560 354,38 € HT.

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution de la composition actuelle de la dette et le capital restant dû entre 2020 et 2040.

Evolution de la composition de la dette entre 2020 et 2040



Evolution du capital restant dû entre 2020 et 2040



Rappel des investissements réalisés depuis la prise de compétence

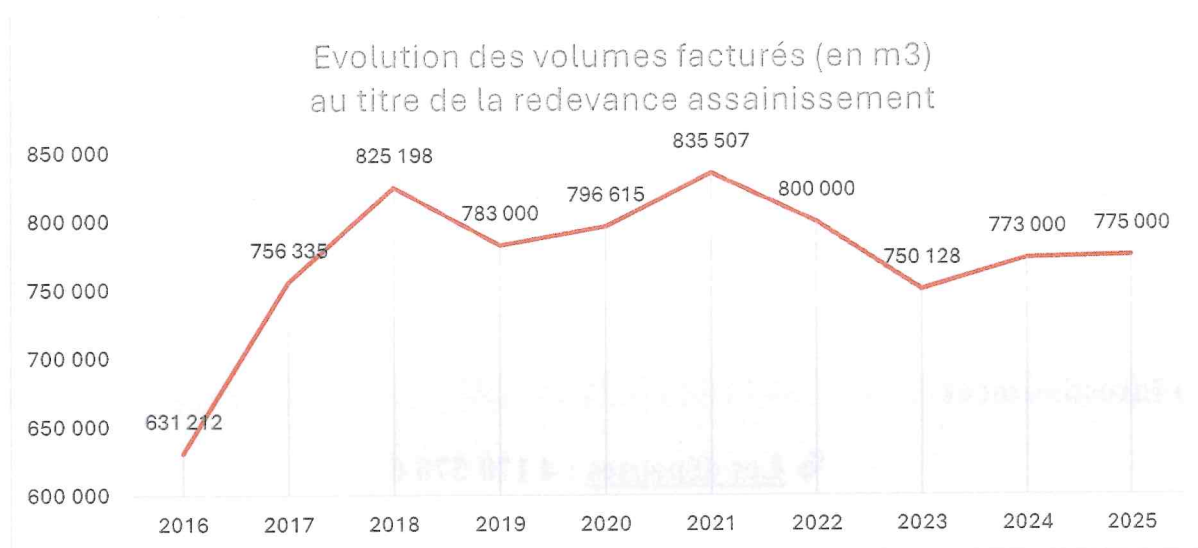
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Investissements annuels réalisés en € HT	280 000 €	492 000 €	512 000 €	1 438 000 €	1 396 000 €	2 710 000 €	1 484 000 €	1 246 000 €
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
	463 000 €	802 000 €	1 685 000 €	2 875 000 €	1 164 751 €	2 860 021 €	1 798 125 €	

En 2025 il y a eu 1 798 125 € d'investissements.

Depuis la prise de compétence, le montant total investi représente **21 205 897 € HT**.

Evolution des recettes : la redevance assainissement

La prévision des volumes consommés d'eau potable est en légère hausse depuis 2023. En 2025 les volumes vendus s'élèvent à 775 000 m³ (annulations comprises).



☞ Pour 2026, les prévisions de recettes prennent en compte **un volume annuel vendu de 775 000m³**.

Le tarif de la redevance assainissement a été augmenté de 0,80 € au second semestre 2025. Il s'élève à **3,04 euros HT/ m³**. Cette augmentation a généré une recette supplémentaire d'environ 400 000 € HT.

Les grandes lignes du budget primitif 2026

En Fonctionnement

↳ **Les dépenses : 2 660 783 €**

Charges à caractère général représentent 855 700 € dont :

- Remboursement de frais à la CCST	85 000 €
- Entretien, réparation sur réseaux	135 000 €
- Energie, eau	235 000 €
- Produits de traitements	115 000 €

- Traitement des boues	60 000 €
- Sous-Traitance générale	60 000 €
- Etudes	40 000 €

Charges du personnel et frais assimilés 500 000 €

Charges financières (intérêts d'emprunts)	288 800 €
Dotation aux amortissements	809 800 €
Charges exceptionnelles	62 000 €
Provisions pour risques	30 000 €

↳ **Les recettes : 3 171 596 €**

Redevance assainissement	2 356 000 €
Travaux facturés aux abonnés	22 000 €
Participation assainissement collectif	23 000 €
Participation subventions d'exploitation	90 000 €
Amortissement subventions	266 000 €
Excédent cumulé reporté	366 947 €

☞ La section de fonctionnement est excédentaire de **510 813 €** (dont 366 947 € de report des exercices précédents).

En Investissement

↳ **Les dépenses : 4 170 576 €**

- Opérations d'ordre	266 000 €
- Emprunts et dette	350 000 €
- Etudes	229 290 €
- Immobilisations corporelles (21)	750 400 €
- Immobilisations en cours (23)	2 573 800 €

↳ **Les recettes : 4 571 355 €**

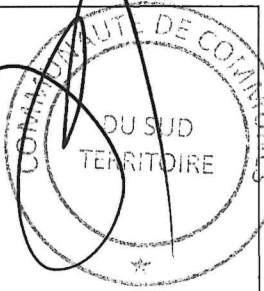
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 010 203 €
Subventions d'investissements	1 751 372 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	809 800 €

☞ La section d'investissement est excédentaire de **400 778 €** tous exercices confondus (grâce aux reports des exercices précédents, évalués à 2 010 203 € HT).

Le résultat global de l'exercice 2026 est excédentaire de 911 591 €

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De prendre acte du débat d'orientation budgétaire 2026 du budget annexe d'assainissement collectif**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>  
<p>Et publication ou notification le</p>	<p>MERCREDI 11 MARS 2026</p>
<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>	 